

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 21 mai 1982

La séance est ouverte à 11 heures.

● (1105)

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LE CANADIEN NATIONAL

LA NOMINATION DU NOUVEAU PRÉSIDENT—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Geoff Scott (Hamilton-Wentworth): Madame le Président, j'estime que nous ne devrions pas rester indifférents à la nomination du nouveau président du Canadien National et c'est pourquoi je propose, appuyé par le député de Red Deer (M. Towers) auquel je fais mes excuses d'ailleurs, que la Chambre lui rende l'hommage suivant:

Je suis Jack le cowboy
Et je viens de Crowfoot.
J'ai trahi mes amis,
Mais Trudeau m'a choisi.
J'ai un nouveau royaume
Qu'on appelle CN.
Tremblez ou critiquez,
Peu m'importe, j'avoue.
Et je viens de Crowfoot.
Je suis Jack le cowboy

Des voix: Oh, oh!

Mme le Président: La parole est au député de Red Deer (M. Towers).

* * *

LE PREMIER MINISTRE

RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Gordon Towers (Red Deer): Madame le Président, je prends la parole en vertu de l'article 43 du Règlement pour faire observer qu'à la suite de certaines nominations d'architectes et de certains choix de lignes ferroviaires, le bureau du premier ministre s'est attribué le rôle de bureau de placement, de centre d'embauchage, d'office de dotation en personnel et un droit de veto sur les recommandations émanant des bureaux de la Fonction publique. Le mérite devient inutile quand on a des amis en hauts lieux! Je propose, appuyé par le député de Lincoln (M. Mackasey):

Autrefois, pour obtenir un emploi, il fallait le mériter;
il suffit maintenant de se joindre aux libéraux et d'attendre patiemment avec un sourire.
Les alouettes et l'assiette au beurre n'ont ordinairement rien en commun,
mais tel n'est pas le cas quand l'ami Pierre s'en mêle!

Mme le Président: Il n'y a aucun moment à la Chambre plus propice aux poètes.

Des voix: Oh, oh!

* * *

LES AFFAIRES INDIENNES

ON DEMANDE AU MINISTÈRE DE RENCONTRER LES CHEFS INDIENS DU MANITOBA—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Terry Sargeant (Selkirk-Interlake): Madame le Président, étant donné que des Indiens de la réserve Peguis, au Manitoba, manifestent pacifiquement, depuis mercredi de la semaine dernière, devant les bureaux du MAINC, à Winnipeg, en guise de protestation contre la pénurie extrême de logements qui sévit depuis longtemps dans leur réserve, et étant donné que plus de la moitié des bandes manitobaines se sont déjà jointes à la manifestation pour appuyer les Indiens de Peguis et pour faire valoir leurs propres besoins en matière de logement, je propose avec l'appui du député de Churchill (M. Murphy):

Que la Chambre enjoigne au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien de revenir sur la décision qu'il m'a communiquée en privé il y a deux jours et d'aller immédiatement à Winnipeg s'entretenir avec les chefs indiens intéressés en vue de résoudre cette affaire avant que la frustration ne mène à la colère, et la colère à la violence.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

L'ÉCONOMIE

ON SUGGÈRE LA PRÉSENTATION D'UN NOUVEAU BUDGET—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Albert Cooper (Peace River): Madame le Président, étant donné la déclaration que le ministre d'État chargé du Développement économique a faite au Sénat plus tôt cette semaine et selon laquelle le ministre des Finances, parlant au nom du gouvernement lors du sommet d'Ottawa, aurait exprimé «la profonde inquiétude du gouvernement devant les graves difficultés qu'il a suscitées», je propose, avec l'appui du député du Yukon (M. Nielsen):

Que le gouvernement prenne immédiatement des mesures pour atténuer les graves difficultés qu'il a suscitées, notamment en retirant son budget du 12 novembre 1981 et en le remplaçant par un nouveau.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.